

<https://www.fenvac.org/la-fenvac-en-bref>



La Fenvac en bref

- Menu - Qui sommes-nous ? - L'association en bref -

Publication date: mercredi 26 août 2015

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

La Fenvac est une organisation créée par des victimes pour des victimes.

Elle a été créée en 1994 par les victimes de catastrophes emblématiques survenues dans les années 80/90 : accident des autocars de Beaune, collision ferroviaire de la gare de Lyon, incendie des thermes de Barbotan, effondrement de la tribune de Furiani...

Le constat partagé de toutes ces victimes est qu'il n'existe alors aucun dispositif spécifique de prise en charge et d'accompagnement, tant sur le plan administratif que médical ou encore judiciaire.

Il faudra attendre 2004 pour que le ministère de la Justice publie le *Guide méthodologique de la prise en charge des victimes d'accidents collectifs* pour la rédaction duquel la Fenvac a été largement consultée.

En 1995, la Fenvac obtiendra du législateur le vote de l'article 2-15 du Code de procédure pénale qui permet aux associations de victimes d'une catastrophe de se constituer partie civile. La Fenvac porte la conviction que les victimes et familles de victimes doivent être pleinement actrices des suites du drame qui les frappe.

En tant que Fédération, **elle les incite et les aide à créer des associations et à ce jour plus de 70 associations ont rejoint la Fenvac.**

En 2011, à la demande des pouvoirs publics et de plusieurs victimes d'attentats, la Fédération élargit son périmètre d'intervention au terrorisme et devient la **Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs.**

En novembre 2015, le Premier Ministre signe une nouvelle *Instruction interministérielle sur la prise en charge des victimes du terrorisme* qui reconnaît un rôle à part entière à la Fenvac. Elle devient membre de la nouvelle Cellule interministérielle d'aide aux victimes (CIAV) et est aussi présente au sein du *Centre d'accueil des victimes*. Elle intègre également le *Comité interministériel de suivi*, présidé par la Secrétaire d'Etat d'aide aux victimes, qui a pour mission de s'assurer de la qualité de l'accompagnement des victimes.

Depuis vingt ans, la Fenvac est intervenue sur plus de 120 événements, en France et à l'étranger. Au titre des catastrophes les plus récentes, elle accueille les victimes du crash Rio-Paris, de la tempête Xynthia, du déraillement de Brétigny, du crash du vol Air Algérie, etc. Au titre du terrorisme, la Fenvac est aux côtés des victimes de tous les attentats récents (café Argana à Marrakech, janvier et novembre 2015, Thalys, Bruxelles) ainsi que des ex-otages.